



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

SI-19(03)

Diffusion

Juill. 2026



Intégrité des systèmes et des données

System and Information Integrity

SI-19(03) – Diffusion (Pb--)

Énoncés :

Supprimer les éléments de renseignements personnels d'un jeu de données avant sa diffusion si ces éléments n'ont pas à faire partie de la diffusion des données.

Responsable : Aucun

Discussion :

Avant de diffuser un jeu de données, une ou un responsable des données considère les usages prévus du jeu de données et détermine s'il est nécessaire de diffuser les renseignements personnels. Si les renseignements personnels ne sont pas nécessaires, ils peuvent être supprimés au moyen de techniques de dépersonnalisation.